

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 juin 2009

L'an deux mil neuf et le dix huit juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre // BAYARD Jean Marc / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie / BOULET Françoise /GUITAUD Jean/ COTTIN Eric

Etaient excusés : DALLOZ Marie Claude /RIVOIRE Yves

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 13 mai 2009

CEREMONIE DU 14 JUILLET 2009 : un défilé aura lieu au monument aux morts. Rassemblement à 09 h 45 sur la place

TRAVAUX VOIRIE : les travaux de réfection de voirie vont débuter début juillet : ils auront lieu Rue du 19 mars 1962- chemin des acacias – rue des collots- rue de l'étang- impasse de la chaigne-

Le point à temps sera mis courant l'été.

TRAVAUX STADE : les travaux ont débuté ; l'engrais a été semé (remerciements aux bénévoles) et le sable sera mis en septembre. Un rendez vous est pris pour le projet d'installation du filet de protection

PIQUE NIQUE GEANT : il aura lieu le 11 juillet pour l'arrivée des cyclistes qui auront effectué une semaine de vélos dans les Alpes. Tout le monde est invité .Le repas peut être tiré du sac ou pris sur place (salade de riz -barbecue-dessert)

La salle des fêtes sera occupée par différents exposants : cartes postales anciennes de BEAUREPAIRE- ARTISTES AMATEURS DE BEAUREPAIRE (tableaux sculpture...) DEMONSTRATION DE CALLIGRAPHIE- France ADOT 71 (don d'organes) – Un passionné de jeux anciens de quilles en bois vous fera jouer gratuitement

Et une surprise accueillera les cyclistes

A GAGNER A LA TOMBOLA 2 vélos, une toile de tente, un scanner...(chaque enveloppe sera gagnante : 100 lots)

ASSAINISSEMENT : les relevés de niveaux ont été effectués ; Une visite chez les propriétaires est programmé avec l'OPAC pour déterminer le passage des canalisations.

QUESTIONS DIVERSES : Madame JOLLY sera recrutée pour assurer le remplacement de Madame DAVID à l'APC durant ses congés.

LAGUNE : étudie le devis de l'entreprise VALVERT pour le nettoyage de la lagune derrière l'église. Il serait nécessaire de nettoyer le bac à graisses et de faire enlever des roseaux.

ENTEND un courrier de Monsieur BRAULT pour l'entretien de la desserte longeant sa propriété.

Entend une demande de riverains se plaignant des accotements non fauchés. Ceux-ci seront faits ultérieurement

Madame le Maire informe le conseil d'un dépôt d'une déclaration de travaux pour l'installation d'un chalet rue des puisatiers. Le propriétaire devra déposer une demande d'assainissement

Entend un courrier demandant si l'assainissement collectif aura lieu route de franche comté : la date ne peut pas être définie maintenant

Madame le maire s'explique sur l'article que le Journal de Saône et Loire a fait sur la municipalité qui avait refusé un article sur la commune : elle demandait que l'article soit réalisée lorsque l'aménagement de la place serait terminée.

Madame le maire présente le compte rendu du conseil d'école : 2 nouvelles enseignantes à Saillenard. Les enfants de 2 ans ne seront pas pris à l'école

FETE DU 15 AOUT : un marché aux puces aura lieu . Recherche de forains pour la fête et en soirée PAELLA, BAL et FEUX D'ARTIFICE

Entend un courrier de la SPA à PARIS demandant aux municipalités de se prononcer sur l'interdiction d'animaux sauvages dans les cirques en France

Entend le rapport annuel 2008 du SIVOM DU LOUHANNAIS
Décide de reverser au SYDESL la redevance d'occupation du domaine public télécom (RODP)

Suite à une demande de lotissement aux collots pour 6 maisons, le conseil décide de ne pas prendre en charge la gestion du lotissement (voirie, assainissement, éclairage public...).

Décide de l'achat d'un souffleur à feuilles à JURA BRESSE LOCATION
Madame le maire fait un point sur le projet de tracé du LGV : un nouveau tracé B a été proposé

Informe le conseil d'un courrier de l'ONF sur la gestion de la forêt communale

Demande au SYNDICAT DE LA SEILLETTE de prendre en charge le déplacement d'une canalisation d'eau à la chaigne dans leur programme 2009-2010.

Autorise Madame le Maire à signer une convention entre le département et la commune pour le stationnement le long du stade

CAMION D'OUTILLAGE : en raison de l'aménagement de la place les camions de vente d'outillage se gareront devant chez Mr GUITAUD.

Entend le compte rendu de la réunion du SIVOS DE ST GERMAIN du BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département de Saône et Loire
Commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE – 71580.**

Séance du 18 juin 2009

NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Convocation du 11 juin 2009

Affichée le 19 juin 2009

L'an deux mil neuf et le dix huit juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre // BAYARD Jean Marc / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie / BOULET Françoise /GUITAUD Jean/ COTTIN Eric

Etaient excusés : DALLOZ Marie Claude /RIVOIRE Yves

OBJET : REMPLACEMENT PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal

- Autorise Madame le Maire à recruter des employés pour remplacer du personnel momentanément indisponible ou en cas de surcroit de travail.

- Vote les crédits nécessaires au budget
- Autorise Madame le Maire à signer les contrats
- Décide que la rémunération des remplaçants sera calculée selon la législation en vigueur et les directives du centre de gestion à MACON

POUR COPIE CONFORME

Madame le Maire
M.CHEVALLIER

OBJET : CANALISATION EAU LA CHAIGNE

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir le déplacement de la canalisation d'eau sis à la chaigne « Rue de l'Etang » qui traverse la parcelle ZC 38 propriété privée pour la mettre sur le domaine public

Le conseil municipal, Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

- DEMANDE au Syndicat des Eaux de la Seillette de bien vouloir prévoir le changement de la canalisation d'eau sur cette parcelle sis à la chaigne.